

*Ministère de la Femme,
de la Famille et de l'Enfant*

*Direction de la Planification,
Des Etudes et des Statistiques*

République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail

**REALISATIONS 2018 ET PERSPECTIVES DU PREMIER
TRIMESTRE 2019 DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA
FAMILLE ET DE L'ENFANT**

Décembre 2018

1. RAPPEL DES MISSIONS DU MFFE

Le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE) est chargé de : (i) Promouvoir et Protéger la femme sur le plan économique, social et juridique (ii) Favoriser l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille et; (iii) Protéger les droits de l'Enfant.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces missions, les réalisations majeures au titre de l'année 2018 et les perspectives 2019 se déclinent comme suit :

2. REALISATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2018

En matière de promotion et de protection de la Femme :

- Projet de décret Opérationnalisant le Conseil National de la Femme adopté en Conseil de Ministre et en attente de présentation à l'Assemblée Nationale ;
- le rapport de l'UA en matière de genre a été transmis à la commission de l'UA ;
- le Projet de loi sur la représentation des femmes dans les assemblées élues et aux postes décisionnels adopté par le Gouvernement est soumis au Parlement;
- Vulgarisation des textes législatifs et règlementaires relatifs à la promotion des droits de la femme ;
- Participation à la septième conférence ministérielle de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) sur le rôle de la Femme dans le développement des États membres à Ouagadougou au Burkina Faso, les 30 novembre et 1er décembre 2018 ;
- Participation à la 62ème session de la Commission de la condition de la femme à New-York ;
- Création du Fonds de l'Amitié et de la Coopération ivoiro-burkinabè pour la Promotion de la Femme (FACIBF) contractualisé par un accord
- Sensibilisation de 50 femmes, autorités, leaders communautaires et des partis politiques des Régions du Folon, du Bafing et du Kabadougou à la participation politique des femmes
- Appui technique et matériel au profit de 50 responsables de groupements féminins lors de la célébration des journées statutaires « Journée Internationale de la Femme et Journée Mondiale de la Femme Rurale 2018 ». En outre, 11 Systèmes Financiers Décentralisés ont été sélectionnés dans le District d'Abidjan et à l'Intérieur du pays pour accueillir les prêts à accorder aux femmes, dans le cadre de l'autonomisation économique de la Femme ;
- réalisation d'un film institutionnel sur le Fonds Femmes et Développement afin de rendre plus visibles les actions du projet sur le terrain ;
- 55 enseignantes, directrices et coordinatrices des IFEF abritant les « maisons digitales » pour l'alphabétisation numérique ont été recyclées aux fins d'améliorer les capacités d'insertion économique et sociale des bénéficiaires, en éducation financière, TIC et alphabétisation;
- 1607 femmes ont été sensibilisées sur leurs droits ;

- Les capacités de 30 agents de l'ANADER et de 215 personnes ont été renforcées en genre, droits et devoirs de la femme ; (xi) 1607 femmes ont été sensibilisées sur leurs droits dans la région du Bélier ;
- 52 leaders des associations de femmes de Kouassi Kouassikro (région du N'zi –Moronou) formées sur "la vie associative et les AVEC" ;
- acquisition des IFEF (Buyo et Gueyo) offertes par les Mairies ;
- Remise officielle de 48 bourses d'excellence, de la CEDEAO, à des jeunes filles exerçant dans les domaines des sciences et l'appui à la transformation des produits agricoles, halieutiques et artisanales ;
- Organisation de la Campagne nationale HeForShe en faveur de l'égalité des sexes dans les ministères qui a permis l'inscription de 6829 personnes sur la plateforme HeForShe, au 12 décembre 2018 ;
- Don de moulins et de broyeuses aux femmes de Missasso et Koulousson (Tengrela) en soutien à leur autonomisation ;
- Appui financier aux femmes économiquement faibles des milieux urbains et ruraux en vue de contribuer à leur autonomisation financière ;
- Formation de 50 femmes du village d'EBIMPE en techniques de construction de foyers améliorés avec pour triple objectifs l'allègement des tâches ménagères, la baisse des dépenses ménagères et la préservation de l'environnement ;
- Renforcement des capacités techniques de 25 enseignantes des Institutions de Formation et d'Éducation de la Femme (IFEF) en éducation financière ;
- Formation de 50 responsables de coopératives sur les opportunités de financement et la création d'association à vocation d'épargne et de crédit (AVEC) ;
- Organisation et célébration de la Journée internationale de la Femme avec pour thème « inclusion financière pour l'autonomisation de la femme et de la jeune fille en milieu rural » ;
- Finalisation du projet du document de réforme des IFEF en vue de sa présentation en Conseil des Ministres ;
- Financement de l'harmonisation des modules de formation en genre de la CEDEF en vue de leur édition et vulgarisation ;
- Création d'associations à vocation d'épargne et de crédit (AVEC) ;
- Célébration de la Journée mondiale de la femme rurale (JMFR) à Songon Kassemblé, à l'ouest d'Abidjan, autour du thème « Agro-transformation : enjeux et défis pour l'autonomisation de la femme et de la jeune fille en milieu rural » ;
- Elaboration en cours d'un nouveau plan national pour la participation des femmes aux négociations de paix et de sécurité (Résolution 1325 des Nations Unies) ;
- le document de réforme des IFEF en attente de validation par Madame le Ministre de la FFE ;
- Elaboration en cours du Document National de Stratégie d'Autonomisation de la femme et du Plan d'actions.

En matière de lutte contre les violences basées sur le genre :

- Prise de 02 arrêtés portant respectivement organisation et fonctionnement du Programme National de lutte contre les VBG et organisation et fonctionnement des Plateformes de lutte de VBG ;

- 01 mission conjointe MEN,PN-OEV,CNLVFE d'informations et d'orientations des autorités scolaires, sanitaires, locales et des acteurs terrains organisée à Aboisso, Abengourou, Katiola/Dabakala, Daloa, Bouna, Bouaké , Man, Abidjan , Soubré avec pour objectif la réduction des cas de VBG et la prévention du VIH/sida ;
- Organisation de séances de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre les VBG à Zatta, Lolobo, Diokro, 220 logements, Yobouékro et Kpangbassou, Kpoussoussou, Attiéguakro (région du Bélier) et du Tonkpi. 5518 personnes ont été sensibilisées;
- 11 comités de veille VBG ont été créés à Zatta, Bonikro, Grougui, Gogokro et Molonoublé, dans la région du Kabadougou ;
- remise de kits à 20 femmes guéries de fistule obstétricale, dans le Gontougo ;
- sensibilisation des élèves de trois (03) établissements secondaires publics de la ville de Soubré sur les grossesses non désirées en milieu scolaire ;
- mise en place de la plateforme VBG de Méagui (région de la Nawa) ;
- Lancement officiel d'un programme de lutte contre les fistules obstétricales ;
- Renforcement des capacités techniques des agents de l'administration et des leaders d'opinion (comités de paix et de veille, espaces amis des femmes pour la paix) sur les Violences Basées sur le Genre à Bouna, Bondoukou, Man, Duekoué et Divo ;
- sensibilisation et engagement de 658 leaders communautaires, chefs religieux, coutumiers, autorités préfectorales et élus dans la prévention, l'alerte et la prise en charge des victimes de VBG au niveau des communautés des sites de : Abengourou; Man; Touba; Bouna; Aboisso , Béoumi -Tanda -Toumodi-Sassandra -Goumeré- Agboville -Agnibilékro-Bongouanou -Danané, des régions du Bafing, du Kabadougou et du Folon;
- Prise en charge holistique (psychosociale et médicale...) de 183 victimes de VBG dans le Kabadougou et le Hambol ;
- Renforcement de capacité de 84 acteurs des Centres sociaux abritant les plateformes OEV en matière de VBG et de protection de l'enfant ;
- Organisation de la 28ème édition de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences à l'égard des femmes et des filles dont le thème « Il est temps de dénoncer et combattre les violences basées sur le genre » ;

En matière de consolidation et de protection de la Famille :

- Adoption en Conseil des Ministres du décret portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de la Famille ;
- Sensibilisation de 177 femmes et jeunes filles des communautés de Cocody village, de blockhaus et d'Anono sur le VIH- sida ;
- Organisation de 04 Campagnes : « jeunesse scolaire protège toi » à ABOBODOUME, Treichville et ABOBO à l'endroit de 202 élèves ;
- 197 personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques promotrices des valeurs familiales dans le BELIER ;
- 18 mamans sensibilisées sur les méthodes contraceptives en vue d'un Changement de Comportement Durable ;
- 165 cas de contentieux traités par le MFFE dont 66 conflits conjugaux réglés (régions du N'zi-Moronou, de la Nawa , du Hambol) dans le cadre de la consolidation et la protection des familles ;

- 02 séances de sensibilisations de proximité en faveur des communautés de la région de la Nawa sur la protection de la famille ;
- Organisation d'un atelier d'information sur la validation de l'avant-projet de loi portant Code des personnes et de la famille ; Organisation d'un atelier de consolidation des avis et observations des acteurs de la société civile sur l'avant-projet de loi portant code des personnes et de la famille et de plaider auprès du ministère de la justice ;
- Organisation de la Journée Internationale de la Famille (JIFA) à Abobo avec pour thème « l'enfant au cœur des familles » ;
- Formation de plus de 500 personnes candidates au mariage sur le budget familial, la communication dans le foyer et la gestion des conflits ;
- mise en place de 30 familles d'accueil dans les régions du Folon, du Bafing et du Kabadougou

En matière de protection de l'Enfant :

- Encadrement de 17 050 Enfants dont 50,8% de garçons et 49,2% de filles dans 87 CPPE et 122 CACE;
- 331 travailleurs sociaux ont vu leurs capacités renforcées
- Appui en matériel et kits pédagogiques à 20 CACE de village pour la prise en charge de 1 500 enfants ;
- Identification de 1037 enfants non déclarés à l'Etat Civil, dans le Hambol ;
- Organisation d'une audience foraine d'établissement de jugements supplétifs à 500 enfants dans le Hambol ;
- 547 parents sensibilisés sur la Déclaration de naissance, dans le Tonkpi ;
- Suivi et prise en charge de 174 enfants en mobilités dans le cadre du projet PRAEJEM.
- Dans le cadre de la prise en charge des OEV : 223 435 OEV ont été identifiés sur la période. Parmi eux, 140 325 bénéficiaires actifs (OEV) ont été pris en charge par les Centres sociaux dans le cadre de l'appropriation et suivant l'AQ, 57 391 OEV en besoins de services d'alimentation et de nutrition pris en charge au niveau des Centres sociaux, , 70 Familles ont bénéficié de soutien en vivres et non vivres, 19 ONG membres des Plateformes OEV soutenues, 280 enfants vulnérables soutenus dans le cadre de l'assistance en vivres et non vivres, et 214 intervenants sociaux formés sur les soins et soutien aux OEV et leurs familles ;
- 84 acteurs au niveau des Centres sociaux abritant les plateformes OEV ont eu leurs capacités renforcées en matière de VBG et de protection de l'enfant ;
- dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, 512 enfants souffrant de malnutrition modérée pris en charge dans les centres sociaux et 122 personnes sensibilisées sur l'importance des bonnes pratiques nutritionnelles ;
- Supervision formative de 56 centres sociaux abritant des plateformes de collaboration OEV avec 56 cellules juridiques, 106 groupes communautaires, 385 ONG ;
- Equipement de 3 centres sociaux (moto, ordinateurs de bureau avec onduleurs et imprimante, télévisions, mégaphones, Caméra numérique,

Photocopieuse, Mégaphone, Lecteur DVD, Tableau padex) avec l'appui de CDC/PEPFAR ;

- 25 acteurs dont des policiers, des gendarmes, des leaders communautaires et des membres d'organisations de la société civiles sont formés à la lutte contre l'exploitation et le trafic d'enfants ;
- Equipement des unités opérationnelles de deux départements du Bas Sassandra en matériel didactique et de locomotion en vue de la lutte contre la traite et l'exploitation des enfants ;
- Sensibilisation de 200 acteurs des secteurs de l'artisanat, du commerce, des mines et des transports sur les mesures et les dangers liés à la traite et l'exploitation des enfants.
- 181 mineurs de diverses origines (CI, Burkina-Faso, Mali, Togo, Sierra Leone, Nigeria et Ghana) pris en charge dans le cadre de la lutte contre l'exploitation, et les pires formes de travail des enfants
-
- 30 membres du comité régional du Béliér de suivi de la mise en œuvre de la PNPE sont formés ;
- 291 enfants pris en charge par les structures de base ;
- 03 séances de sensibilisation contre le travail des enfants ont été organisées à Grogui, Bonikro et Zatta , dans le BELIER;
- Environ 300 personnes sensibilisées à Angankonankro et à Assié-Koumassi (Région du N'zi- Moronou) sur la scolarisation des enfants;
- Remise de vivres et non vivre à 150 enfants vulnérables en partenariat avec l'ONG "Cœur de rêve d'Afrique " (région du N'zi-Moronou) ;
- Sensibilisation de 25 enseignants et des populations de 04 villages sur l'exploitation et les pires formes de travail des enfants(N'zi- Moronou) ;
- 5 conseillères communautaires et 484 femmes sensibilisées à Bongouanou sur la problématique de la malnutrition ;
- 02 séances de sensibilisation sur la déclaration des naissances ont été réalisées à Sapli Sepingo ;
- Vulgarisation de l'arrêté préfectoral relatif à l'interdiction des règlements à l'amiable des violences sexuelles commises sur les enfants, dans le Gontougo et le Bounkani ;
- 27 comités de protections Enfants de Bondoukou et Bouna ont été installés ;
- 8239 enfants vaccinés dans les centres sociaux des régions du Bounkani et du Gontougo;
- 96 mécanismes communautaires de protection de l'enfant installés par Arrêtés sous-préfectoraux dans les Régions du Tonkpi, Kabadougou, Poro, Gbêkê, Gontougo, Bounkani ;
- 57 600 personnes dont 6 000 enfants sensibilisées sur la protection de l'enfant dans ces localités;
- Organisation d'élections locales et régionales dans le cadre du renouvellement des instances du Parlement des enfants dans 30 régions administratives ;
- Renforcement des capacités techniques de 133 travailleurs des centres sociaux, des centres d'éducation spécialisée et des services de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse issus des ministères (MFPEs, MEPS et MJ) sur la prise en charge des enfants victimes d'abus, de violence et d'exploitation ;

- Redynamisation de 13 plateformes de protection de l'Enfant dans les localités de Bouaké, Korhogo, Man, Sirasso, San Pedro, Soubré, Sassandra, Bouna, Bondoukou, Abobo, Adjamé Santé, Cocody Nord, Koumassi ;
- Équipement de la salle d'écoute de la ligne verte 116 en logiciel LISA, en ordinateurs fixes et combinés de téléphone avec casques au profit des enfants en détresse ;
- Référence de 37 cas d'enfants victimes de maltraitance, de violence aux structures de base ;
- Renforcements des capacités de 35 encadreurs des structures privées de la petite enfance ;
- Redynamisation de 06 plateformes dans le cadre du programme de l'ACPE ;
- Prise en charge de 199 enfants en rupture sociale à Yopougon et Attécoubé dont 50 enfants en cours de réinsertion socio-professionnelle et 20 réinsérés dans les métiers ;
- Renforcement de capacités de 262 personnels spécialisés dans la prise en charge de la petite enfance et des vulnérabilités en vue d'améliorer la qualité des services offerts dans les centres sociaux, les centres d'éducation spécialisée et les structures publiques de la Petite Enfance ;
- Organisation de « NOEL DE REVE » avec 700 enfants en zone défavorisée : CPPE à Koumassi Campement ;
- Formation de 25 travailleurs sociaux en matière d'animation communautaire pour le compte de 36 localités des régions du Loh Djobou, du Gôh et de l'Agnébi Tiassa ;
- Recensement de 3 413 enfants placés en institutions privées dans les régions du Hambol, du Haut Sassandra, du Kabadougou, du Bafing, du Folon, de l'Agneby-Tiassa et de la Nawa (3 304 enfants sains dont 1 618 de sexe masculin et 1.686 de sexe féminin et 109 enfants en situation de handicaps avec 57 de sexe masculins et 52 de sexe féminin) ;
- Recensement de 548 enfants admis dans les Institutions publiques (pouponnières, orphelinats, Zone 4C) dont 160 en situation de handicap et 388 dits sains ;
- Prise en charge de 1367 enfants évalués malnutris, dans les centres sociaux.

En matière d'amélioration de la gouvernance :

- Organisation des missions conjointes de suivi et évaluation de 16 IFEF équipées en matériel techniques et didactiques ;
- Suivi des prêts auprès des Systèmes Financiers Décentralisés (COOPEC SAMAKE, ABOISSO ET GRAND – BASSAM, KOUMASSI, GESCI, CREDIT ACCESS) et auprès des bénéficiaires d'Abidjan et de l'intérieur du pays (Korhogo, Duekoué, San-Pedro, Gabiadji, Dimbokro, Grand-Bassam, Aboisso) ;
- Formation des agents du Projet de Gestion Novatrice du Fonds National Femmes en définition de la comptabilité et tenue des différents cahiers en vue d'une amélioration de la gestion du fonds ;
- Réalisation d'une base de données Web Base OEV 3.0 pour la collecte des données OEV ;
- 10 visites de supervision des structures de base de la région du Bélier ont été réalisées sur 25;

- Supervision de 07 structures de base sur 17 (CPPE et CACE) , dans le N’zi-Moronou ;
- 12 structures de base de la Direction Régionale ont été supervisées dans les localités de Soubré, Yacolidabouo, Sayo, Lessiri, Zoréhayo, Ourégbabré, Ouréyo ;
- 04 missions d’évaluation et d’appui conseil de 28 services et structures de base des régions de l’Indénié-Djuablin, du Lôh- Djiboua, des Lagunes et du Bélier du MFFE ont été organisées ;
- Évaluation et inspection de 25 institutions des régions du Hambol, Haut Sassandra, Kabadougou, Bafing, Folon, Agneby-Tiassa et de la Nawa sur 57 institutions ;
- Appui à l’élaboration de projets dans ces institutions;
- Évaluation de 25 structures privées de la petite enfance agréées dans les régions du Sud-Comoé et dans le district autonome d’Abidjan.

3. PERSPECTIVES 2019 DU MINISTERE

En lien avec les missions du Ministère, les perspectives 2019 sont :

En matière de promotion du genre

- Développer un Plan d’opérationnalisation de la politique sur l’égalité de genre en Côte d’Ivoire
- Faire adopter la loi sur la représentativité des femmes dans les assemblées élues.

En matière de promotion et d’autonomisation de la Femme

- Renforcer les capacités techniques et financières des femmes et associations de femmes
- Renforcer l’accès économique des femmes, des groupements de femmes et des coopératives de femmes aux services financiers pour la mise en œuvre d’activités génératrices de revenus,
- Instaurer un Forum d’échange des femmes leaders
- Appuyer la mise en place des chaînes de production et de transformation agricole au profit des femmes
- Sensibiliser les jeunes filles sur les grossesses en milieu scolaire
- Alphabétiser les femmes et les jeunes
- Appuyer à l’élaboration de statuts et règlement intérieur des associations de femmes qui n’en disposent pas
- Faire le plaidoyer auprès des collectivités pour une prise en compte du genre dans les plans locaux de développement;
- Faire une cartographie des groupements de femmes;
- Mettre en œuvre un programme de construction, de réhabilitation et d’équipement d’IFEF
- Renforcer le Fonds Femmes et Développement en mobilisant des ressources auprès des Partenaires Techniques Financiers et le secteur Privé ;

- Doter le PGNFNFD d'un logiciel de gestion
- Renforcer les capacités des bénéficiaires du FFD, en gestion de projet.

En matière de lutte contre les VBG

- Renforcer la lutte contre les VBG, en région :
 - *création de plateformes VBG dans les départements qui n'en disposent pas
 - *Renforcement des capacités des acteurs des plateformes VBG nouvellement créées
 - *prise en charge des survivants(es) de VBG
 - *Organisation des campagnes de sensibilisation sur les formes de violences faites aux femmes.

En matière de protection et de consolidation des familles

- Mettre en œuvre le programme d'éducation parentale

En matière de protection de l'Enfant

- Mobiliser des financements additionnels pour répondre aux défis de l'extension des services et de la couverture national des interventions en matière de soins et soutien aux OEV et leurs familles au regard de la baisse des appuis des partenaires au développement (PEPFAR)
- Renforcer les processus d'amélioration de la qualité des services offerts aux OEV et à leurs familles
- Assurer la réinsertion socio-professionnelle des enfants en situation de rue,
- Améliorer le dispositif national de protection de l'enfant,
- Développer de nouvelles stratégies de pérennisation des interventions en matière de soins et soutien aux OEV et leurs familles, à travers un transfert accéléré des compétences aux Centres Sociaux et une mobilisation des ressources au niveau local pour l'assistance aux OEV et leurs familles
- Soutenir les interventions au niveau national en prenant en compte les approches liés au respect de l'équité et de l'assurance qualité des services offerts aux OEV sur tout le territoire national
- Apporter un soutien nutritionnel aux Orphelins et Enfants rendus vulnérables du fait du VIH/SIDA
- Développer de nouvelles stratégies de pérennisation des interventions sur le terrain (Implication des Collectivités Décentralisées et des communautés etc.) Mettre en œuvre un programme de construction, de réhabilitation et d'équipement de structures de base (IFEF, CACE, CPPE, CSE) ;
- Assurer la prise en charge des cas de violation des droits de l'Enfant
- Poursuivre le programme d'animation communautaire de protection de l'Enfant
- Poursuivre le recensement des enfants non déclarés à la naissance par l'installation de comités de veille dans les villages.
- Mener des campagnes de vulgarisation des droits des enfants et lutter contre les pires formes de travail des enfants.

- Organiser des sorties dans les écoles pour sensibiliser les vendeuses alimentaires sur les notions d'hygiène
- Créer un Comité de protection de l'Enfant regroupant tous les Ministères Techniques pour une meilleure prise en charge des enfants en détresse
- Prendre un Arrêté portant organisation et composition des membres de la commission d'admissions dans les institutions spécialisées
- Mettre en place un réseau fort de partenariat pour conduire les actions de lutte à l'intérieur et hors des frontières de Côte d'Ivoire. (Susciter la révision de certains accords de partenariat bilatéraux et multilatéraux pour redynamiser les procédures et les moyens de la prise en charge)
- Entreprendre des actions de sensibilisation au profit des leaders communautaires et religieux sur l'ampleur du phénomène des enfants talibés en Côte d'Ivoire.

En matière de solidarité et de cohésion sociale

- Mettre en œuvre des projets à impact rapide au profit des populations vulnérables de plusieurs localités,
- Organiser des dialogues intercommunautaires dans les régions (Kabadougou, Gbeke, Belier, Nzi, Cavally et Tonpki),
- Promouvoir les valeurs de la cohésion, de la paix et de la coexistence pacifique,
- Renforcer la solidarité nationale au profit des catégories sociales à faible revenu, des personnes indigentes, sinistrées et victimes de catastrophes et des pupilles de l'Etat et des pupilles de la nation,
- Mettre en œuvre la phase à échelle de l'indemnisation des victimes des crises survenues,
- Renforcer les mécanismes nationaux d'alerte précoce et de gestion pacifiques des conflits.

En matière de coordination et de bonne gouvernance

- Doter les Directions régionales de moyens de déplacement pour la réalisation des activités /
- Renforcer le personnel des Directions Régionales
- Prendre des arrêtés de création des nouvelles structures de base
- Renforcer les capacités des agents du Ministère en planification, rédaction administrative et sur les dépenses publiques